



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2026

20h00

Ordre du jour

1°- DECISIONS DU MAIRE

2°- AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2.1. Indemnités de fonctions des conseillers délégués

3°- AFFAIRES GÉNÉRALES – PERSONNEL COMMUNAL

- 3.1. Création des Commissions Municipales et élection de leurs membres
- 3.2. Election des membres au sein de la Commission d'Appel d'Offres
- 3.3. Election des membres au sein du Centre Communal d'Action Sociale
- 3.4. Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- 3.5. Désignation des délégués représentant la Commune dans les structures intercommunales ou organismes extérieurs :
 - Secteur Intercommunal d'Energie
 - Syndicat de Capture des Carnivores Domestiques Errants
- 3.6. Désignation du représentant au sein du Conseil d'école
- 3.7. Désignation du délégué au sein du Comité National d'Action Sociale
- 3.8. Désignation des délégués au sein du Comité de Jumelage
- 3.9. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- 3.10. Modalités d'exercice du droit de formation des élus
- 3.11. Désignation d'un référent déontologue

4°- QUESTIONS DIVERSES

Information relative aux dates à venir des commissions

A Beauzac, le 26 mars 2026

Le Maire,
Jean-Pierre MONCHER

